



République Française
Département des Alpes-Maritimes

COMMUNE DE TOUDON

Compte rendu de la séance du mercredi 21 octobre 2026 – 20h00

L'an deux mil vingt-six, le mercredi vingt-et-un octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de TOUDON, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du CGCT, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Madame Virginie LECLERC ESCALIER.

En exercice : 11 membres

Présents : 07 membres

Votants : 11 suffrages exprimés

Date de convocation : 17/10/2026

Date d'affichage : 17/10/2026

Etaient présents : Virginie LECLERC ESCALIER, Sylvain RIVET, Magali GHIGO CAGNOL, Patrick PERINET, Stéphanie FECHINO, Stéphane ZAMUNER, Fanny RAYNARD, Thierry DERNAUCOURT.

Absents : Frédéric GIRAUD, Isabelle NAUDET, Nicole LACOMBE.

Pouvoirs : Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Magali GHIGO CAGNOL, Isabelle NAUDET donne pouvoir à Sylvain RIVET, Nicole LACOMBE donne pouvoir à Virginie LECLERC ESCALIER.

Secrétaire de séance : Magali GHIGO CAGNOL est nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour était :

CONSEIL MUNICIPAL :

- 1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2026 ;
- 2- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTÉE PAR LA SOCIETE MAT'ILD POUR L'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE PRODUCTION DE GRANULATS ALTERNATIFS SUR LA COMMUNE DE MALAUSSÈNE ;

INFORMATIONS MUNICIPALES



République Française
Département des Alpes-Maritimes

COMMUNE DE TOUDON

Ouverture de la séance à 20h00

- D20261001 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2026

Adopté à l'unanimité

- D20261002 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ MAT'ILD POUR L'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE PRODUCTION DE GRANULATS ALTERNATIFS SUR LA COMMUNE DE MALAUSSÈNE

Le Conseil municipal ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE
Adopté à l'unanimité

- INFORMATIONS MUNICIPALES :

Séance levée à 20h17

Affiché le 22/10/2026